Festival ' Aux Écrans du Réel ' 2026

Sélection Films d'Ici et d'Ailleurs

Dans le cadre du festival de films documentaires « Aux Écrans du Réel », organisé par l'association ChrOma, une section non compétitive est réservée à des films documentaires de création récents non encore diffusés : Films d'Ici et d'Ailleurs.

Date limite d'inscription : 1er juin 2026

RÈGLEMENT

Les films qui souhaitent s'inscrire s'engagent à céder leur droit pour la projection s'il sont retenus à cette section de programmation.
En contrepartie, Chroma prend en charge la venue du réalisateur ou de la réalisatrice (transport dans les limites du possible).

Peuvent s'inscrire :

- Des documentaires tournés ou produits en France (Ici)
- Des documentaires francophones ou non, sous réserve d'un sous-titrage en français (Ailleurs)
- Des documentaires produits à partir du 1er janvier 2024

Ne peuvent pas s'inscrire :

- Les documentaires publicitaires, touristiques, ou d'entreprise
- Les documentaires déjà inscrits au concours Premier Doc
- Les documentaires ayant fait l'objet d'une diffusion commerciale avant la date du festival (en salle ou à la télévision)
- Les documentaires d'une durée supérieure à 100 minutes
- Les premiers documentaires
- Les Films d'école

La présence de la réalisatrice ou du réalisateur ou d'un représentant du film est fortement souhaitée.
Il bénéficiera de la prise en charge de son séjour :
- hébergement et restauration
- remboursement de ses frais de transport sur présentation des justificatifs des trajets aller et retour à concurrence de 80 € par personne (2 maximum en cas de co-réalisation).

INSCRIPTIONS

Toute demande d'inscription est effectuée via la plateforme DocFilmDepot.

SÉLECTION

Les participants seront informés des résultats de la sélection par courrier électronique.

Si le film n’est pas retenu pour le festival, la commission de programmation pourra éventuellement proposer une projection en cours d’année dans le cadre des "Jeudis de Chroma".